



TP MREAS TITRE PROFESSIONNEL MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE GASTON CRAMPE 40800 AIRE SUR L'ADOUR

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
Aptitude à travailler en hauteur et à porter des charges lourdes

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Rentrée en septembre
549 heures de formation
Répartition

Partie pratique en centre (dont évaluations finales) : 493h
Modules sécurité obligatoires : 56h

- o L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - 7h
- o CACES nacelle R486 - 21h
- o Préparation à l'habilitation B1T module de BASE TST - 28h

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation en alternance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réaliser les travaux d'installation de réseaux de distribution d'énergie électrique en extérieur :

- En haute tension du domaine A, à partir des postes sources jusqu'aux postes de transformation HTA/BT, construction et modification des lignes principales et secondaires aériennes et les liaisons aéro-souterraines
- En basse tension, travaux d'installation et de modification des réseaux électriques aériens, émergents et souterrains jusqu'au compteur électrique de l'abonné
- Installation et entretien des réseaux d'éclairage public et les installations électriques extérieures ainsi que leur modernisation en y intégrant des systèmes d'économie d'énergie

Déplacements sur les chantiers et travaux en hauteur.

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux.

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique

Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires

S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

CACES R486

Être capable de maîtriser la conduite des Plateformes Mobiles Élévatrice de Personnes

Connaître les règles d'une utilisation en sécurité

Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer, Connaître sa machine pour mieux l'utiliser.

Assurer l'entretien simple de sa PEMP

Obtenir le CACES ® de la catégorie concernée

Préparation à l'habilitation B1T module de BASE

Réaliser en sécurité, en tant qu'exécutant, des travaux sous tension sur des ouvrages émergence (EME) pour habiller des pièces nues sous tension ou pour réaliser la connexion/déconnexion de conducteurs de section inférieure ou égale à 35 mm² ou de matériel en fiche technique.

CONTENU DE LA FORMATION

CCP - Installer des réseaux électriques du domaine haute tension A et raccorder des émergences

- Déposer un réseau électrique aérien du domaine haute tension A
- Installer ou modifier un réseau électrique aérien du domaine haute tension A
- Installer des liaisons aéro-souterraines du domaine haute tension A et raccorder des émergences extérieures
- Travailler à proximité des réseaux aériens et souterrains

CCP - Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser des branchements aux abonnés

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Annick LASSERRE CATHALA
Conseillère en Formation
Professionnelle - Agence des
Landes
annick.lasserrecathala@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 58 05 65 65
05 58 05 65 66

Linda BOSSARD
Assistante Commerciale
servicecolandes1@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65



TP MREAS TITRE PROFESSIONNEL MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

- Installer ou modifier un réseau électrique aérien basse tension
- Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique aérien basse tension
- Confectionner des liaisons aéro-souterraines du réseau basse tension et raccorder des émergences
- Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique souterrain basse tension
- Travailler à proximité des réseaux aériens et souterrains

CCP - Installer et entretenir des réseaux d'éclairage public basse tension

- Installer ou modifier un réseau d'éclairage public aérien basse tension
- Installer un réseau d'éclairage public souterrain basse tension
- Entretien et rénover un réseau d'éclairage public basse tension
- Travailler à proximité des réseaux aériens et souterrains

Compétences associées : ● Prévenir des risques professionnels, informer sur les réglementations dans le cadre de l'utilisation des engins de chantier et des outillages, les normes actuelles ● Installer la signalisation temporaire ● Communiquer dans un environnement professionnel ● Contribuer au respect de l'environnement ● Participer à la maîtrise de la consommation énergétique de l'entreprise

Modules sécurité obligatoires :

Les habilitations électriques H1 - H1V - B1V

Être chargé d'effectuer des travaux et/ou essais tels que création ou modification d'une installation, sur des installations en basse et haute tension.

Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique

Avoir un comportement adapté à la situation (risques)

Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de travaux, de chantier ou de l'employeur

Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux

Identifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle
Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique

Baliser et surveiller la zone des opérations

Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran...)

L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel

Identifier les différents réseaux

Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation

CACES nacelle R486

La législation actuelle

Technologie et connaissance des PEMP

Sécurité et comportement

Les règles d'utilisation et de conduite

Habilitation Électrique - Préparation à l'habilitation B1T module de BASE

Identifier les types d'ouvrages aérien, souterrain, émergence, terminal

Identifier les circuits d'électrification et de court-circuit afin de mettre en œuvre les moyens pour se prémunir des risques

Identifier et prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Annick LASSERRE CATHALA
Conseillère en Formation
Professionnelle - Agence des
Landes
annick.lasserrecathala@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 58 05 65 65
05 58 05 65 66

Linda BOSSARD
Assistante Commerciale
servicecolandes1@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65



TP MREAS TITRE PROFESSIONNEL MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

impact sur l'environnement

Identifier l'impact de son intervention sur la zone de travail (balisage de la zone de TST)

Rendre compte au chargé de travaux à la fin des travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle : épreuve pratique de 7 heures

Installation ou modification d'un réseau aérien et réalisation des liaisons en émergence

- d'un entretien technique : épreuve orale de 20 minutes

Questionnement du jury sur la base de différents descriptifs de situation de chantier

- d'un questionnaire professionnel : épreuve écrite de 40 minutes

Réponses à un questionnaire relatif aux compétences d'installation et de réalisation d'éléments de réseaux électriques

- D'un entretien final : épreuve orale de 20 minutes avec le candidat sur le Dossier Professionnel

AIPR : Attestation délivrée par l'Organisme Testeur

CACES : Certificat d'aptitude délivré par l'Organisme Testeur Certifié

Habilitations électriques : Certificats de formation permettant la délivrance de l'habilitation par l'employeur

Le Titre Professionnel est accessible par capitalisation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Il est de niveau 3.

Le jury du titre est habilité par le ministère chargé de l'emploi et de l'insertion suite à une formation.

PROFIL DES INTERVENANTS

Équipe pédagogique - enseignants formateurs de la Mention Complémentaire Technicien(ne) en Réseaux Électriques du lycée Gaston Crampe d'Aire sur l'Adour
Formateurs habilités AIPR et CACES - Partenaire contractuel du GRETA-CFA Aquitaine

Équipe pédagogique - enseignants formateurs à l'Habilitation Électrique du GRETA-CFA Midi Pyrénées Ouest de Samatan

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Annick LASSERRE CATHALA
Conseillère en Formation
Professionnelle - Agence des
Landes
annick.lasserrecathala@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 58 05 65 65
05 58 05 65 66

Linda BOSSARD
Assistante Commerciale
servicecolandes1@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65